

## **SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS**

**LE 21 NOVEMBRE 2016**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016;
4. Administration générale :
  - 4.1 Dérogation mineure de Mme Manon Larochelle et M. Alain Pomerleau pour le 151, rue Trudel afin de permettre l'installation d'une clôture en cour avant;
  - 4.2 Dérogation mineure de mesdames Sylvie, Thérèse et Chantal Lemay et de M. Raymond Lemay pour le 322, 2<sup>e</sup> Avenue Est afin de régulariser l'implantation du garage détaché sur la propriété;
  - 4.3 Dérogation mineure de M. Jules Rouillard pour le 6967, route 111 Est afin de régulariser l'implantation de la résidence unimodulaire;
  - 4.4 Dérogation mineure de Mme Claudia Coulombe et M. Francis Croteau pour le 891, 1<sup>re</sup> Rue Est afin de régulariser l'implantation du patio;
  - 4.5 Dérogation mineure de Mme Véronique Beauchemin et M. Nicolas Dubé L'Heureux pour le 472, 4<sup>e</sup> Avenue Est afin de permettre le stationnement de véhicules de promenade en cour avant;
  - 4.6 Dérogation mineure de M. Alain Brière et Mme Diane Tessier pour le 691, rue des Tilleuls afin de régulariser l'implantation de la résidence unifamiliale isolée;
  - 4.7 Dérogation mineure de Industries A.D.L. inc. pour le 42, route 111 Ouest afin de permettre l'agrandissement du bâtiment commercial;
  - 4.8 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'une enseigne au 41, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest (Pharmacie Proximed);
  - 4.9 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'une nouvelle enseigne sur le bâtiment ainsi que d'enseignes sur pellicules adhésives dans les vitrines de l'immeuble situé au 53, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest;
  - 4.10 Nomination d'un maire suppléant;
  - 4.11 Représentant de la Ville d'Amos au sein de la Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue;
  - 4.12 Octroi à Méga Centre Kubota d'un contrat pour l'acquisition d'un véhicule de transport style « mule » pour l'aéroport Magny ;
  - 4.13 Comptes à payer au 31 octobre 2016;
  - 4.14 Autorisation d'assister aux assises annuelles de l'UMQ;

- 4.15 Entente de travaux municipaux concernant un développement domiciliaire sur une partie du lot 4 999 407, cadastre du Québec entre la Ville d'Amos et 2645-3589 Québec inc.;
- 4.16 Autorisation de signer des ententes de location pour l'installation d'un hangar à l'aéroport Magny;
- 4.17 Autorisation de signer une entente avec Imprimerie Gaby pour l'utilisation d'une partie d'un lot appartenant à la Ville pour l'installation de deux (2) conteneurs;
- 4.18 Octroi d'une aide financière à L'Accueil d'Amos pour leur projet d'agrandissement;
- 4.19 Demande d'agrandissement d'une sablière sur l'Esker St-Mathieu-Berry;
- 4.20 Octroi d'une aide financière au Club de curling d'Amos;
- 4.21 Octroi d'un contrat d'acquisition d'espaces publicitaires dans les journaux;
- 4.22 Embauche d'un préposé de classe « A » à l'aéroport Magny;
- 4.23 Régularisation des employés du TDE;
- 4.24 Embauche d'un archiviste;
- 5. Procédures :
  - 5.1 ;
- 6. Dons et subventions :
  - 6.1 ;
- 7. Informations publiques;
  - 7.1 Félicitations à madame Mary-Lee Cobick;
  - 7.2 Statistiques de la construction au 31 octobre 2016;
- 8. Période réservée à l'assistance;
- 9. Levée de la séance.